

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lre}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.
4 — 10 — —	Express.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.
10 — 23 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.
--------------------------	----------

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin,	Express.
11 — 50 — —	Omnibus.
6 — 36 — —	soir, Omnibus.
8 — 58 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.
---------------------------	----------

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On nous écrit de Berlin le 29 janvier :

« On affirmait aujourd'hui, qu'une sorte de transaction était intervenue entre les puissances intéressées : il a été concédé à l'Angleterre qu'il ne serait pas conclu, pour le moment, d'armistice formel et que l'on s'en tiendrait à une suspension des hostilités ; d'autre part, l'Angleterre a renoncé aux objections qu'elle avait d'abord élevées contre l'interprétation des propositions préliminaires, se réservant de reproduire ces objections au sein des conférences. C'est sur cette base et sur celle des conditions spéciales connues, que les préliminaires seront signés à Vienne par les puissances qui ont pris part aux conférences de Vienne, et que les conférences proprement dites, dont l'ouverture est provisoirement fixée au 15 février, commenceront à Paris.

» Des négociations en forme sont entamées pour la participation de la Prusse aux conférences. L'Autriche est intervenue dernièrement en sa faveur avec beaucoup d'insistance. En cet état de choses, la France, assure-t-on, a renoncé aux objections qu'elle avait présentées à ce sujet, et l'Angleterre seule persisterait à élever des difficultés contre cette admission. On ajoute qu'une notification en forme a déjà été faite à cet égard, au cabinet de Berlin et que l'Autriche, la France et la Russie inviteront la Prusse à participer aux conférences. L'Angleterre, espère-t-on, finira par se rendre à cette opinion. — Havas. »

Le *Morning-Chronicle* publie la dépêche suivante :

« Berlin, mardi soir. — Nous ne saurons positivement si la Prusse sera admise aux conférences, qu'après la signature des préliminaires. — Le bruit court que la Russie ne signera pas avant de connaître, au moins d'une manière générale, les conditions relatives à la cinquième proposition. — Il n'est pas toutefois, douteux que, en égard à ce que l'Allemagne, indépendamment des autres points d'équilibre européen, est intéressée à la libre navigation du Danube, la Prusse et la confédération germanique seront invitées à assister aux conférences. »

Dans l'article suivant, qu'il publie en tête de ses colonnes, le *Journal de Francfort*, du 28 janvier, répond implicitement aux prétentions mises en avant par le *Morning-Post* :

« Les puissances belligérantes se réservent le droit qui leur appartient de produire, dans un intérêt européen, des conditions en sus des quatre garanties. » Voilà le cinquième point des propositions autrichiennes. L'empereur Alexandre l'a accepté comme les quatre points qui précèdent, et le *Morning-Post*, organe de lord Palmerston, aussi bien que d'autres journaux de Londres, parmi lesquels il faut citer le *Times*, dès qu'ils ont appris le résultat obtenu par le comte Esterhazy, à Pétersbourg, se sont hâtés de déclarer que le gouvernement insisterait pour que la Russie s'obligeât à ne pas reconstruire Bomarsund. Le cinquième point, conçu en termes généraux, devrait donc être regardé comme renfermant entre autres conditions aussi celle-là.

» En attendant, la presse parisienne n'a fait jusqu'ici aucune mention de cette condition ; elle n'a pas, il est vrai, réfuté l'assertion du *Morning-Post*, mais elle n'y a pas non plus adhéré ; aussi le *Morning-Post*, dans un récent article, se borne-t-il à représenter la condescendance de la Russie comme le résultat exclusif de l'énergie de la politique autrichienne, politique qui justement dans les derniers temps a été représentée par cette même presse comme une politique équivoque et chancelante. L'organe de lord Palmerston dit que la Russie a accepté les propositions autrichiennes « surtout parce qu'elle est menacée par des puissances (au pluriel, par conséquent aussi par la Prusse) qui sont sur le point de devenir ouvertement ennemies. »

» Nous acceptons cette concession, sans vouloir rechercher jusqu'à quel point ce jugement est fondé, car elle réfute toutes les incriminations antérieures que le *Morning-Post* a lancées contre la politique des deux puissances allemandes. Mais il sera permis de douter que la fortification des îles d'Aland soit contre l'intérêt européen, ou bien l'on devrait prouver que toute fortification que la Russie pour-

rait établir sur ses côtes de la Baltique serait contre l'intérêt européen.

» Des fortifications russes sur les côtes de la mer Noire peuvent compromettre, au moins indirectement, un pareil intérêt, car elles menaceraient directement l'intégrité de la Turquie ; mais quel danger pourrait naître pour l'Europe de la fortification des îles d'Aland, si cette même Europe ne vent pas un jour prendre le rôle d'agresseur de la Russie ? Des forteresses établies contre une nation qui est faible et qui n'est pas à même de parer à toutes les éventualités pouvant sortir d'un conflit entre elle et son voisin, peuvent devenir des points de départ pour une attaque ; mais la Baltique est ouverte d'un jour à l'autre aux flottes des deux alliés qui, par le traité le plus récent, se sont portés garant de la neutralité suédoise, et toute agression que la Russie se permettrait dans le rayon de la Baltique serait suivie aussitôt non seulement d'une diversion de ces flottes, mais encore d'une résistance et d'une démonstration de tous les Etats riverains de la Baltique.

» Un intérêt européen ne s'oppose donc pas à la reconstruction de Bomarsund ; autrement l'on devrait prétendre que la diminution des moyens de défense de la Russie sur son propre territoire serait dans l'intérêt de l'Europe ; mais on parviendrait de cette manière à des conclusions sans fin, et l'on pourrait envisager les fortifications de Cronstadt sous le même point de vue qu'on envisage celles de Bomarsund. Les prétentions des journaux anglais nous paraissent donc peu justifiées, et cela d'autant moins que le but de la guerre qu'on s'efforce de faire cesser, était l'aplanissement du conflit oriental par le maintien de l'intégrité de la Turquie. Les côtes de Baltique n'ont aucun rapport avec ce conflit. Ni la mer Noire, ni Stamboul, ni les principautés danubiennes ne peuvent être menacées par la reconstruction de Bomarsund ; car les îles d'Aland ne sont que des forts avancés de Cronstadt, qui ne protègent que l'entrée des golfes de Bothnie et de Finlande.

» Mais quelles que soient les conditions qui peuvent se cacher encore derrière le sens général de la

FEUILLETON

UN HÉRITAGE

(Suite.)

III.

En ce temps-là vivaient à Munich trois êtres qui offraient un rare spectacle : ils se voyaient tous les jours, dormaient sous le même toit, s'asseyaient à la même table, et pourtant s'aimaient d'une affection qui durait depuis plusieurs années. Ces trois êtres privilégiés étaient Franz Muller, Edith sa femme, et Spiegel leur ami. Franz et Spiegel avaient été élevés ensemble ; ils avaient passé les plus belles années de leur jeunesse dans la pauvreté, dans une pauvreté poétique, animée par le travail, embellie par l'espérance. Franz était musicien, Spiegel cultivait la peinture avec passion ; l'art et l'amitié remplissaient leur vie et ne laissaient aucune place au découragement. Pendant trois ans, ils avaient parcouru à pied, le sac sur le dos, le bâton à la main, l'Allemagne et le Tyrol, s'arrêtant chaque fois qu'ils étaient saisis par la beauté du paysage. Alors chacun pourvoyait à sa manière au besoin de la communauté : tantôt Spiegel faisait quelques portraits, tantôt Muller trouvait à donner quelques leçons de clavecin et de chant, ou bien, s'ils étaient arrivés la veille d'une grande fête, Muller allait offrir ses services à l'église du lieu et touchait l'orgue pendant l'office. C'est ainsi, en menant

cette vie de Bohême, qu'ils purent visiter les plus riches vallons, les montagnes les plus pittoresques, les villes les plus opulentes, les galeries les plus splendides, et amasser pour les entretiens de la veillée un trésor de souvenirs. Pendant trois ans, pas un nuage ne vint troubler la sérénité de leurs journées ; pendant trois ans, ils n'eurent pas une pensée cachée l'un pour l'autre. Ils espéraient vieillir ensemble, et s'étaient promis de ne jamais se marier, de ne jamais enchaîner leur indépendance, dans la crainte que le mariage n'entravât leur talent et n'altérât leur amitié. Ils étaient encore à cet âge où l'amitié suffit à la vie, où l'esprit, absorbé tout entier par le culte de l'art, n'entrevoit pas d'autres préoccupations, d'autres besoins ; cette promesse imprudente ne devait pas s'accomplir. Ce vœu de célibat ne coûtait rien à Spiegel, nature sauvage, pour qui la seule pensée d'une famille à gouverner, d'une existence ordonnée, prévue, symétrique, d'une vie sédentaire, immobile, était un objet d'épouvante. Pour Muller, âme rêveuse et tendre, c'était un vœu insensé. En prenant l'engagement dont l'idée appartenait à Spiegel, Muller était parfaitement sincère, il croyait promettre ce qu'il pourrait tenir ; il s'était trompé ; sa résolution devait échouer devant le sourire d'une jeune fille. Dans un petit village du Tyrol, il vit Edith et l'aima. Quand il se sentit sérieusement épris, son embarras fut grand : il s'agissait d'annoncer à Spiegel qu'il voulait retirer sa parole et rompre

son vœu. Au premier mot qu'il prononça, malgré la réserve et l'ambiguïté dont il essayait d'envelopper sa pensée, Spiegel l'arrêta brusquement. Il commença une longue homélie tantôt tragique, tantôt bouffonne, sur la fragilité des amitiés humaines, sur les caractères incapables de persévérance. Pour le détourner de son projet, il lui fit un tableau effrayant de tous les ennuis, de toutes les anxiétés attachées au mariage. Il essaya de lui prouver que toutes les grandes pensées, toutes les ambitions généreuses, toutes les conceptions poétiques, meurent étouffées dans l'atmosphère de la vie domestique. Muller écouta toutes ses prophéties menaçantes sans se laisser ébranler, et termina l'entretien en annonçant à Spiegel son prochain mariage. Dès ce moment, Spiegel crut Franz perdu sans retour, perdu pour l'amitié, perdu pour l'art, perdu pour la vie joyeuse et insouciant qu'ils avaient menée jusque-là. Il était réservé à Edith de le convertir. Ils revinrent tous trois à Munich ; les jours, les semaines, les mois se passèrent, et l'amitié de Franz et de Spiegel, au lieu de se relâcher, se resserra de plus en plus. Après avoir étudié l'humeur sauvage de Spiegel, Edith s'était promis à elle-même de l'apprivoiser, et avait réussi au-delà de toute espérance. A la grâce, à la beauté, elle joignait la bonté et l'intelligence. Spiegel, dont les visites chez Muller avaient d'abord été rares et courtes, Spiegel, que cette infraction à la foi jurée avait rendu misanthrope, ne put résister

cinquième proposition, nous sommes convaincus qu'elles ne deviendront nullement une pierre d'achoppement pour la paix; car l'Autriche, la France et la Russie veulent très-sérieusement la paix, et les journaux de Londres ne peuvent être regardés dans ce moment comme l'expression de cabinet anglais, mais seulement comme un moyen par lequel ce gouvernement sonde l'opinion publique et de son pays et de l'Europe. Or, nous sommes persuadé que cette opinion est pour la paix. Si cependant les gouvernements alliés pouvaient envisager la reconstruction de Bomarsund sous le même point de vue que la presse anglaise, il resterait encore la prise de Kars par les Russes, et il nous paraît que l'arrangement au sujet de ce pachalik serait préférable à la question des îles d'Aland, au moins pour ce qui concerne l'intégrité de la Turquie, qui, dans aucun cas, n'est compromise par l'intégrité de la Russie sur les côtes de la mer Baltique. »

Des lettres d'Eupatoria, en date du 12 janvier, donnent les détails suivants :

« Nous étions dans la direction de Sak. La cavalerie était en avant; deux escadrons de dragons, poursuivant une colonne russe, avaient dépassé Sak d'environ une demi-lieue, lorsque le général de Failly, voyant devant lui des forces supérieures russes, envoya le capitaine Fouque pour amener quelques escadrons et donner l'ordre à l'infanterie de se porter en avant. M. Fouque est myope, il s'est trouvé entouré par un peloton de Cosaques qui l'ont fait prisonnier. Ça été fâcheux, parce que si l'ordre dont était porteur le capitaine Fouque fût parvenu à temps, nous opérions un joli coup de main, et très-probablement un des escadrons de Cosaques ent été forcé de venir avec nous à Eupatoria. » — Havas.

L'union franc-comtoise publie quelques détails sur un fait d'armes qui vient de valoir au capitaine Simonin la croix de la Légion d'Honneur; c'est un extrait d'une lettre écrite par un père à son fils, le lendemain de l'affaire.

« ... 9 décembre 1855.

« Hier, par une nuit pluvieuse et très-obscur, 1,000 hommes de bonne volonté, soutenus par trois bataillons russes et quelques Cosaques, descendirent par les ravins de la montagne pour surprendre le village de Baga. Trois compagnies du 26^e, d'environ 50 hommes chacune, étaient seules chargées de le défendre; l'une était dehors, faisant une reconnaissance, l'autre dormait; la troisième, commandée par un Franc-Comtois, le capitaine Simonin, était de piquet. Les Russes parvinrent, on ne sait trop comment, à enlever sans bruit un petit poste de 12 hommes, qui probablement ne faisaient pas très-bonne garde, et, au point du jour, ils débouchaient par un ravin contre l'entrée du village. Sans calculer le nombre, à peu près un contre vingt, le capitaine Simonin se précipite sur eux en criant à pleins poumons: « Bataillon, en avant! Tête de colonne à gauche! Par ici, mon général, les 3^e et 5^e bataillons sont sur notre droite! etc. » Les officiers russes, qui parlent presque tous français, et qui surtout ne pouvaient s'imaginer que trois compagnies, et encore moins cinquante hommes, étaient capables de les attaquer avec cette vigueur, cru-

rent qu'il y avait effectivement des généraux, des 3^e, des 5^e bataillons; puis, au même moment, la compagnie qui rentrait de sa reconnaissance leur tomba sur le flanc; puis celle qui dormait court un peu en désordre et de tous les côtés, là où elle entend les coups de fusil, de sorte que les Russes se crurent cernés, pris dans quelque piège, et ne songèrent qu'à battre précipitamment en retraite; mais ce n'est pas chose facile dans un pareil dédale de rochers et de broussailles, et ils y laissèrent du monde.

« Toute la division a pris les armes; mais, arrivés sur les lieux, notre compatriote, par son courage et sa présence d'esprit, avait, nous le reconstruons, terminé si rapidement l'affaire, que nous retournâmes dans nos cantonnements. »

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE.—Nous recevons, par dépêche télégraphique, le discours de la Reine d'Angleterre, à l'occasion de l'ouverture du Parlement.

« Mylords et Messieurs,

« Depuis la clôture de la dernière session du Parlement, les armes des alliés ont obtenu un succès signalé et important: Sébastopol, le grand rempart de la Russie dans la mer Noire, a cédé devant la constante persévérance et la bravoure intrépide des forces alliées. Les préparatifs maritimes et militaires pour l'année prochaine, ont nécessairement occupé ma sérieuse attention.

« Mais, tout en étant bien décidée à ne négliger aucun effort qui fût de nature à donner de la vigueur aux opérations de la guerre, j'ai jugé de mon devoir de ne décliner aucune ouverture qui pourrait raisonnablement offrir une chance d'une paix sûre et honorable. En conséquence, lorsque l'Empereur d'Autriche m'a récemment offert, ainsi qu'à mon auguste allié l'Empereur des Français, d'employer ses bons offices auprès de l'Empereur de Russie pour tâcher d'amener un arrangement amiable des questions en litige entre les parties contendantes, j'ai, de concert avec mes alliés, consenti à accepter l'offre ainsi faite, et j'ai la satisfaction de vous annoncer qu'on s'est arrêté à certaines conditions, qui, je l'espère, pourront servir de base à un traité général de paix.

« Des négociations relatives à ce traité s'ouvriront bientôt à Paris. Dans la direction de ces négociations, j'aurai soin de ne pas perdre de vue les objets pour lesquels la guerre a été entreprise, et il me paraît juste de ne diminuer en rien mes préparatifs maritimes et militaires, jusqu'à ce qu'un traité de paix satisfaisant ait été conclu.

« Bien que la guerre dans laquelle je me trouve engagée ait été amenée par les événements survenus dans le midi de l'Europe, mon attention n'a pas été distraite de la situation des affaires dans le nord; et, conjointement avec l'Empereur des Français, j'ai conclu avec le Roi de Suède et de Norvège, un traité contenant des engagements définitifs, applicables à sa souveraineté et qui tendent à maintenir l'équilibre du pouvoir dans cette partie de l'Europe. J'ai également conclu un traité d'amitié, de commerce et de navigation avec la République du Chili. J'ai donné ordre que ces traités soient mis sous vos yeux.

« Messieurs de la chambre des communes, »
« Le budget de l'année prochaine vous sera communiqué. Vous le trouverez élaboré de manière à pourvoir aux exigences de la guerre si malheureusement la paix n'est point conclue.

« Mylords et Messieurs,

« Il m'est doux de remarquer que, malgré les maux de la guerre, les charges et les sacrifices qu'elle a inévitablement imposés à mon peuple, les ressources de mon empire demeurent intactes.

« Je compte avec confiance sur le mâle courage et le patriotisme éclairé de mes fidèles sujets pour la continuation de l'appui qu'ils m'ont si noblement accordé, et ils peuvent être assurés que je ne leur demanderai pas de sacrifices au-delà de ce qui peut être exigé par un légitime respect pour les grands intérêts, l'honneur et la dignité de l'Empire.

« Il est un grand nombre de questions se rattachant aux améliorations intérieures que je recommande à votre examen attentif. La différence qui existe dans plusieurs détails importants entre les lois commerciales de l'Ecosse et celles des autres parties du Royaume-Uni, a été préjudiciable à une grande partie de mes sujets qui se livrent au commerce. Des mesures vous seront proposées pour remédier à ce mal. D'autres mesures vous seront également proposées pour améliorer les lois relatives aux associations, en simplifiant ces lois et facilitant ainsi l'emploi des capitaux dans le commerce. Le système sous l'empire duquel la marine marchande est passible de payer les droits locaux et de péage a été l'objet de plaintes nombreuses. Il vous sera proposé des mesures tendant à procurer une amélioration relativement à cette question. D'autres mesures importantes, ayant pour but d'améliorer la loi dans la Grande-Bretagne et en Irlande, vous seront proposées; elles fixeront, je n'en doute pas, votre sérieuse attention, ainsi que toutes les autres questions sur lesquelles vous pourriez être appelés à délibérer. Je prie avec ferveur que la divine Providence répande ses bénédictions sur vos conseils, et les seconde dans l'accomplissement du grand objet de mon incessante sollicitude, le bien-être et le bonheur de mon peuple. »

— Le *Morning-Post* nous apprend que dans la journée de mardi, le bruit à couru à Londres que l'Empereur de Russie avait été détrôné.

— Le département de la guerre a fait annoncer, à Londres, qu'il recevra des soumissions le 4 février pour fourniture d'une grande quantité d'uniformes militaires. — Havas.

— Le *Mining journal*, cité par le *Sund*, du 30 janvier, annonce avec quelques détails fort curieux l'exécution projetée d'un chemin de fer en tunnel qui reliera entre elles la France et l'Angleterre.

AUTRICHE. — On écrit de Vienne, qu'en témoignage de sa haute considération pour son illustre allié, la reine Victoria, l'Empereur d'Autriche a daigné pardonner au colonel Torr. — Havas.

ESPAGNE. — Les correspondances de Madrid sont du 23 janvier. Elles nous apprennent que la grosse affaire du jour est un scandaleux débat personnel qui a eu lieu le 22 dans les Cortès, entre le général O'Donnell et le député démocrate Orense. Ces deux députés se sont prodigués les épithètes les plus injurieuses. Depuis longtemps, le général O'Donnell

aux paroles prévenantes, à l'esprit enjoué, au sourire charmant d'Édith; ses visites se multiplièrent, se prolongèrent, et un beau jour, sans l'avoir prévu, sans y avoir songé, Spiegel se trouva établi sous le même toit que Muller. Franz, qui savait où sa femme voulait en venir, avait réservé une chambre et un atelier à Spiegel dans une petite maison qu'il venait de louer.

Cette maison était située dans un faubourg de Munich; on y arrivait par une cour d'apparence modeste, dont les murs étaient partout tapissés de vigne. La maison se composait d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Franz avait pris le rez-de-chaussée, et gardé le premier étage pour Spiegel. Derrière la maison se trouvait un petit jardin qui n'avait guère plus d'un arpent. Ce n'était, à proprement parler, qu'une pelouse entourée de quelques plates-bandes de fleurs et de quelques arbres fruitiers disposés en espaliers. C'était là, dans cet asile paisible, que vivaient Franz, Édith et Spiegel, heureux dans leur médiocrité. Tout le jour appartenait au travail; les soirées se passaient en gais entretiens, en petits concerts. Franz se mettait au clavecin, Édith chantait pour Spiegel les plus beaux airs du Tyrol. Spiegel avait d'abord ébauché quelques tableaux, il en avait même achevé deux ou trois dont il était assez content; mais aucun amateur ne s'était présenté pour les acquérir. Il prit le parti de donner des leçons de dessin; et renonça sans regret aux espérances de renommée dont il s'était bercé pendant

plusieurs années. Quelques sonates, une symphonie, écrites par Muller, n'avaient pas eu meilleure chance que les tableaux de Spiegel. Muller avait dû s'arrêter devant les obstacles sans nombre que le musicien pauvre est obligé de renverser avant d'arriver jusqu'au public. Il s'était résigné, lui aussi, à donner des leçons; mais quoiqu'il trouvât dans l'enseignement de son art des ressources très-suffisantes, il n'avait pas dit à ses premiers rêves de gloire un éternel adieu. La tendresse d'Édith, l'amitié de Spiegel, remplissaient son âme de bonheur, de sérénité, et pourtant ils se disaient que sa vie n'était pas complète, qu'il lui manquerait quelque chose tant qu'il n'aurait pas donné la mesure de ses facultés. Parfois il sentait germer sourdement dans sa pensée de fraîches mélodies qui demandaient à s'épanouir, son sommeil était troublé par des rêves inquiets, et, le matin, quand il eût voulu donner à ses rêves un corps, une forme, il n'obéissait pas toujours sans amertume à la nécessité qui l'appelait au dehors. Tout son temps était pris par ses élèves. Deux enfants, d'une figure charmante, étaient venus donner à ses préoccupations plus de vivacité. Muller, malgré sa vie laborieuse, malgré l'économie sévère qu'Édith apportait dans ses dépenses, ne songeait pas sans inquiétude à l'avenir de ses enfants. Il se disait que les profits de ses leçons seraient pour leur établissement une ressource bien précieuse. Quelquefois, donnant un libre cours à ses pensées, il s'entretenait avec Édith,

avec Spiegel, des soucis cachés au fond de son bonheur. Quand la conversation tombait sur ce sujet, Spiegel ne manquait jamais de donner tort à Franz.

— De quoi t'inquiètes-tu? lui disait-il, à quoi bon te creuser la tête? à quoi bon chercher à deviner quel sera l'avenir de tes enfants? Ils vivront comme nous avons vécu. La petite Marguerite sera belle, elle trouvera sans peine, quand elle aura vingt ans, un honnête garçon qui l'épousera pour ses beaux yeux, comme tu as épousé ta femme. Elle n'apportera dans son ménage d'autre dot que sa gentillesse et sa bonté; cette dot lui suffira. Quant au petit Hermann, sa mine fière, son œil éveillé, répondent de son avenir. Il est intelligent, il aura du courage, il travaillera comme nous. Tu lui apprendras la musique, je lui apprendrai la peinture; quand il saura ce que nous savons, il choisira. Nous avons le bonheur, que nous faut-il de plus? Si nous avions la gloire et la richesse, serions-nous plus heureux? Qui sait d'ailleurs si le travail, la persévérance, ne triompheront pas de tous les obstacles? Un jour peut-être les cent voix de l'orchestre rediront ta pensée dans toutes les villes de l'Allemagne. Nous aurons des jours meilleurs, la renommée ne te manquera pas.

Édith et Franz souriaient parfois en écoutant ces paroles; parfois aussi, en regardant le berceau de leurs enfants, ils sentaient se réveiller toutes leurs inquiétudes.

Un soir, Franz était rentré chez lui le front plus sou-

et M. Orense brûlaient d'en venir aux mains. Après ce qui s'est passé à la Chambre, on considérait comme impossible qu'il n'y eût pas entre eux un duel à mort. Les paroles de l'un et de l'autre ne faisaient que trop pressentir cette fatale résolution. Aussitôt après l'incident, le général O'Donnell est sorti de la salle; il a fait appeler un des généraux, député, et il s'est entendu avec lui pour régler les conditions du combat. Mais immédiatement après, les généraux du congrès et d'autres généraux qui ne sont pas députés, se sont réunis pour rédiger une déclaration collective portant défense au général O'Donnell de se battre avec M. Orense, tant qu'il sera revêtu du caractère ministériel. Cette déclaration a été envoyée dans la soirée au général. Ceci, joint aux démarches de personnes de tous les partis, fait espérer que l'on écartera le duel ou du moins qu'il sera différé.

L'origine de ce fâcheux incident est ainsi indiquée par la *Gazette de Madrid*: M. Orense ayant annoncé une interpellation au ministre de la guerre au sujet de certaines paroles qu'il avait prononcées contre lui, le général O'Donnell a déclaré que M. Orense s'étant donné beaucoup de peine pour établir que quelques députés ne sont pas conséquents avec leur politique, qu'il n'était point fondé à articuler un tel reproche, attendu que durant les sept années de luttes, pendant lesquelles se discutaient les armes à la main le principe libéral et le principe carliste, M. Orense s'était déclaré pour le dernier.

Il paraît, du reste, que l'attaque violente dont le général O'Donnell a été l'objet, n'est que le commencement d'exécution d'un plan combiné par les démocrates qui voudraient abreuver de dégoût leurs adversaires et les discréditer de toutes les manières. Il serait question d'une autre attaque qui serait dirigée contre le duc de la Victoire; mais cette nouvelle mérite confirmation. — Havas.

— Madrid, mercredi 30 janvier. — « Hier, les Cortès ont approuvé l'établissement de la société de crédit catalane.

» M. Corradi est nommé ministre en Portugal, et M. Sotos Alvarez, ministre au Mexique, en remplacement de M. Zayas.

» La tranquillité est parfaite sur tous les points. » — Havas.

FAITS DIVERS.

La baisse des grains continue sur tous les marchés de la Belgique. — Havas.

— Il y a quelques jours qu'un bateau à vapeur chargé de canons pris à Sébastopol et faisant partie du lot échu aux Anglais, s'est mis en route. Une grande partie de ce qui est échu aux Français, dans ces dépouilles, est également en route pour la France. — Havas.

— Chaque jour fait connaître de nouveaux désastres causés par l'orage du 24 de ce mois.

On écrit de Sclayn, province de Namur :

« Le 24 janvier, vers deux heures et demie de l'après-midi, pendant qu'un orage accompagné d'un vent épouvantable éclatait sur notre commune, M. Tombelle-Lomba, qui se trouvait à son exploitation de houille de Bolettes, s'était abrité avec quatre de ses ouvriers dans un cabinet servant de

bureau. Ils y étaient à peine installés que la foudre tombe avec fracas sur ce bâtiment et s'y introduit par la toiture. Tous sont renversés; un des ouvriers, nommé Joseph-Henri Bouchat, domicilié à Hattionne, atteint par le courant électrique, est tué sur le coup; un autre, nommé Hubert Timsonet, de Bonneville, est également atteint et reste étendu sur le sol; sa position, quoique alarmante, n'est cependant pas désespérée; quant à M. Tombelle et aux deux autres ouvriers, ils en ont été quittes pour la peur. »

(Constitutionnel.)

— Il est sérieusement question du prochain établissement à Nantes d'une manufacture de tabacs. Cette manufacture serait assez considérable pour employer régulièrement trois mille ouvriers et ouvrières par jour.

La ville fournirait le terrain sur lequel le gouvernement établirait son usine, et, d'après nos renseignements, ce terrain serait celui appartenant aux hospices et situé Prairie-au-Duc.

Le conseil municipal doit être saisi prochainement de la question. Dans le cas où la ville ne donnerait pas le terrain nécessaire, la Manufacture de tabacs serait établie à Savenay. (Constitutionnel.)

— Les époux Méry, métayers chez M. Sue, propriétaire à Quinsac (Dordogne), étaient couchés et endormis, lorsque, vers le milieu de la nuit, ils furent réveillés par un bruit qu'ils entendirent non loin de chez eux. L'idée leur vint qu'un voleur pouvait bien avoir songé à leur enlever un magnifique porc qu'ils avaient élevé à grands frais. Les époux Méry se levèrent et sortirent pour s'assurer de l'état des choses.

La nuit était très noire. Méry passa d'un côté, sa femme de l'autre; mais ils se retrouvèrent face à face si promptement, que le mari, croyant voir dans la personne de sa femme le voleur de son porc, tira à celle-ci un coup de fusil qui l'atteignit au flanc gauche. Qu'on juge du désespoir du pauvre mari lorsqu'il reconnut sa femme! Celle-ci avait reçu une blessure dangereuse. Méry alla chercher du secours; des soins furent prodigués à la femme Méry.

Un procès-verbal a été dressé contre l'auteur de cette imprudence. (Constitutionnel.)

— On lit dans le *Courrier de la Drôme* :

« L'autre semaine, un voyageur attardé arriva de nuit dans une auberge de Privas. L'hôte, qui le connaissait, lui ayant demandé comment il se faisait qu'il arrivât si tard, il répondit qu'il avait été arrêté en traversant les montagnes du Coiron. Là-dessus il soupa, se coucha et défendit qu'on le réveillât sous aucun prétexte, parce qu'il était fatigué et voulait dormir.

» Cependant le bruit de son aventure se répandit dans le voisinage; on s'effraya de savoir que les voyageurs pouvaient être arrêtés si près de la ville; la gendarmerie prit les armes et alla en patrouille sur la route qu'avait suivie le voyageur.

» La nuit s'écoula en recherches inutiles, on ne trouva pas le moindre brigand. Le lendemain, comme le voyageur arrêté se chauffait tranquillement au coin du feu de l'auberge, le brigadier de gendarmerie entra :

» — Monsieur, lui dit-il, combien étaient-ils ?

» — Qui ?

» — Ceux qui vous ont demandé la bourse ou la vie.

» — Personne ne m'a demandé la bourse ou la vie.
» — Quoi ! vous ne vous êtes donc pas plaint d'avoir été arrêté dans la journée d'hier ?
» — J'ai été arrêté en effet.
» — Par des voleurs ?
» — Non, par un ruisseau débordé qui m'a forcé de faire un très-long détour.
» — Le diable vous emporte, monsieur, il fallait le dire !
» — Il fallait me le demander. »

CHRONIQUE LOCALE.

La soirée donnée hier par l'Ecole a été magnifique d'entrain et de bon goût. — Nous en reparlerons dans un prochain numéro. P. GODET.

Le sieur Thomas Lory, piqueur de grès à Bagnoux, n'a pas reparu à son domicile depuis le dimanche 27 janvier dernier.

Il était allé, dans cette journée, à Neuillé, Allonnes et Villeberrier. — Il a été vu dans cette commune assez tard.

Cet homme, âgé de 60 ans, était vêtu d'un pantalon bleu-ciel, d'un gilet de même couleur. Il portait une blouse bleue, une cravate de laine fond blanc, et un gilet de laine blanche. — Il avait de gros souliers. P. GODET.

Bien souvent nous avons vu dans notre ville d'habiles artistes daguerréotypers, nous avons bien souvent admiré des épreuves très-nettes, très-belles, mais portant des épreuves toujours ternes, toujours mornes, parce que le daguerréotype ne savait pas faire autrement. Aujourd'hui la photographie a fait faire un pas immense à la science. — Tout le monde peut en juger. — Voyez, au coin de la place de la Bilange, à la maison occupée par M. Coriol, et au coin de la place du Marché-Noir, chez M. Gaultier, libraire : peut-on trouver des portraits plus vivants que ceux qui sont exposés ? — Que serait-ce si l'on voyait un album déposé chez M. Gaultier; on s'extasierait devant des portraits photographiés à l'huile. Il n'est personne qui, après avoir vu ces admirables toiles, ne désire faire faire son portrait.

M. Bousseton, l'habile artiste qui se charge de ce travail, habite rue de la Chouetterie, maison occupée autrefois par M. d'Aure fils. P. GODET.

TAXE DU PAIN du 1^{er} Février.

Première qualité.
Les cinq hectogrammes..... 25 c. 83 m.
Seconde qualité.
Les cinq hectogrammes..... 23 c. 33 m.
Troisième qualité.
Les cinq hectogrammes..... 20 c. 83 m.

BOURSE DU 31 JANVIER.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 70 60.
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 93 30.

BOURSE DU 1^{er} FÉVRIER.

5 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 71
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93 25

P. GODET, propriétaire-gérant.

cieux qu'à l'ordinaire. Spiegel était absent pour quelques jours. Édith s'assit au clavecin et se mit à chanter un des airs que Franz préférait, et qui plus d'une fois avait réussi à ramener le sourire sur ses lèvres. La fenêtre du salon était ouverte, et la voix d'Édith, fraîche, pure et sonore, arrivait jusqu'aux oreilles des promeneurs. Franz écoutait depuis quelques instants, plongé dans une douce rêverie, tandis qu'Hermann et Marguerite se roulaient, comme deux jeunes chats, sur le tapis au milieu du salon. Cette jeune femme, dont les blonds cheveux retombaient en boucles abondantes sur ses épaules nues, ces deux beaux enfants qui s'ébattaient gaiement sur les fleurs du tapis, ce jeune rêveur qui d'une main soutenait son front incliné, composaient un tableau charmant.

Tout-à-coup un étranger parut et s'arrêta sur le seuil de la porte. Il avait marché si doucement, que personne n'avait entendu le bruit de ses pas. Franz, absorbé dans sa rêverie, ne remarquait pas sa présence. Édith, qui lui tournait le dos, continuait de chanter en toute sécurité. Fasciné, debout, immobile, comme cloué au parquet par un charme tout puissant, l'étranger l'écoutait en extase; des larmes silencieuses coulaient lentement sur ses joues. C'était un homme jeune encore; le chagrin avait gravé sur son pâle visage des rides prématurées. Son costume simple et sévère, la beauté de ses traits, je ne sais quoi de chevaleresque dans tout l'aspect de sa personne, corrigeaient ce qu'il pouvait y avoir d'un peu hasardé dans

sa façon de se présenter chez les gens. Hermann, en levant les yeux, l'aperçut et le montra du doigt à son père étonné. Le visiteur inattendu fit quelques pas en avant; d'un geste suppliant, il imposa silence à Franz et aux enfants; puis s'adressant à Édith, qui venait de tourner la tête :

— Continuez, je vous prie, dit-il, avec l'accent d'une émotion profonde, Madame, continuez, votre voix me fait tant de bien !

Édith, comme si elle eut obéi à une influence magnétique, se remit à chanter, et l'étranger, en l'écoutant, attendri jusqu'au fond de l'âme, laissa librement couler ses pleurs. Franz, témoin de son émotion, ne songeait pas à l'interroger; les enfants l'examinaient d'un air curieux et ne jouaient plus. Édith se leva lorsqu'elle eut achevé; mais l'étranger s'approcha d'elle et joignit les mains en signe de prière.

— Au nom du ciel, dit-il, recommencez cet air. Soyez bonne, soyez généreuse, Madame, recommencez.

Confuse, troublée, rougissant, la jeune femme hésitait à se rasseoir, et ne savait trop que répondre.

— Pourquoi hésiter? dit en souriant Muller; recommencez, puisque cela fait tant de plaisir à Monsieur.

L'inconnu saisit les mains de Franz, les pressa dans les siennes, et s'assit près de lui, sur le divan, sans en être prié. Chez les bourgeois, on l'eût prit pour un fou; sa bonne étoile l'avait conduit chez des artistes. Il y avait dans sa physionomie tant de bonté affectueuse, dans son

maintien tant de véritable noblesse, que Muller l'observait sans humeur, sinon sans surprise, et se sentait porté vers lui par une sympathie mystérieuse. Les enfants eux-mêmes, attirés par la douceur de son regard, étaient venus s'offrir à ses caresses, et, tandis qu'Édith chantait, l'étranger, tout en l'écoutant avec un pieux recueillement, promenait tour à tour ses doigts sur ces deux blondes têtes.

— De grâce, Madame, demanda-t-il à Édith quand elle eut achevé pour la seconde fois, de grâce, dites-moi où vous avez entendu, où vous avez appris cet air ? — Dans le Tyrol, répondit Édith en prenant place près de son mari, c'est un air de nos montagnes. — Vous êtes née dans le Tyrol, c'est là que vous avez grandi, murmura l'étranger en contemplant Édith avec mélancolie.

Puis il cacha son visage entre ses mains et demeura quelques instants ainsi; Édith et Franz étaient trop jeunes encore, ils s'aimaient trop l'un l'autre, pour ne pas deviner qu'il y avait là-dessous quelque chagrin de cœur, quelque peine amoureuse; ils se laissaient, et, loin de railler, leur attitude et leurs regards n'exprimaient qu'un sentiment de pitié mêlé de respect.

— Pardonnez-moi, jeunes amis, dit enfin l'inconnu en relevant la tête et réunissant dans ses mains la main d'Édith et celle de Muller; pardonnez-moi d'être venu troubler cet asile où respirent la paix et le bonheur.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e LABICHE, avoué à Saumur.

Expropriation par voie d'alignement.

Loi du 3 mai 1841. Art. 15.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 17 janvier 1856, sur la requête présentée par M^e Labiche, avoué de M. Charles Louvet, propriétaire, chevalier de la Légion d'Honneur, maire de la ville de Saumur, y demeurant et ayant agi en sa qualité de maire, il appert avoir été extrait ce qui suit :

DISPOSITIF DU JUGEMENT :

Le Tribunal, vu, etc. ;

« Attendu que par suite de l'alignement qu'il a obtenu et exécuté, le sieur François Charron, propriétaire, a cédé à la ville de Saumur une parcelle de terrain, située en cette ville, au coin de la rue du Petit-Pré et de la rue Royale, et contenant, d'après le procès-verbal de recolement d'alignement de l'architecte de la ville de Saumur, 31 mètres 40 centimètres ;

« Attendu que, pour prix de ce terrain, la ville de Saumur a offert au sieur Charron une somme de 12 francs par chaque mètre superficiel, soit 376 francs 80 centimes ;

« Attendu que Charron a refusé ces offres, comme insuffisantes, et demande 20 francs du mètre ;

« Attendu que les parties n'étant pas d'accord sur le prix du terrain cédé, il y a lieu d'en faire fixer la valeur par le Jury institué par la loi du 3 mai 1841 ;

« Par ces motifs, et vu la loi précitée, nomme M. Daburon, juge à ce Tribunal, comme magistrat directeur du Jury, qui sera désigné par qui de droit, pour fixer la valeur du terrain dont il s'agit.

« Droits et dépens réservés.

« Ce qui sera exécuté conformément à la loi.

« Ainsi fait et jugé, etc.

« Enregistré à Saumur, le 23 janvier 1856, f^o 98, c^o 8, reçu 3 fr. 60

« c. signé : Linacier.

« Mandons et ordonnons, etc. »

Pour extrait, rédigé par l'avoué licencié soussigné, à Saumur, le 29 janvier 1856.

L'avoué de la Ville,
LABICHE.

(80)

Extrait d'une demande en séparation de biens.

D'un exploit de Cirot, huissier à Vihiers, du vingt-neuf janvier mil huit cent cinquante-six,

Il appert que la dame Aimée Damois, femme du sieur Léonard Brisset, ancien marchand, procédant sous le bénéfice de l'assistance judiciaire, en vertu d'une décision du 23 décembre dernier, tous deux demeurant à Vihiers, a formé contre son mari une demande en séparation de biens, devant le Tribunal civil de Saumur, et a constitué sur cette demande M^e Cheveau, avoué, demeurant à Saumur.

Dressé à Saumur, le trente-un janvier mil huit cent cinquante-six.

(81) CHEDEAU.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE PETITE PROPRIÉTÉ,

A Saint-Cyr-en-Bourg.

Consistant en maison d'habitation, cour, jardin, terre et vigne, le tout dans un seul tenant entouré de murs.

S'adresser, pour traiter, à M^e DION, notaire à Saumur. (82)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 10 février 1856, à midi,

UN MORCEAU DE TERRE,

Dépendant de la succession de la veuve REVELLEAU, contenant 50 ares, Situé à la Gueule-du-Loup, commune de Saumur,

Joignant d'un côté la rue des Moulins, d'un bout le chemin des Grenelles, d'autre bout M. Jolly, d'autre côté Delanone.

Il existe sur ce morceau de terre 14 noyers et une petite maison en construction.

S'adresser aux héritiers REVELLEAU, ou à M^e LEROUX, notaire. (83)

A VENDRE

UN

Établissement de Sangsues

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, et une contenance de 2 hectares enclos; bien peuplé et dans une position avantageuse.

Cet établissement est situé commune des Rosiers, arrondissement de Saumur; il borde la route des Rosiers au Lude.

Sa production moyenne, qui a été jusqu'à présent de 4,500 fr., est susceptible d'une grande amélioration.

S'adresser, pour traiter, à M. BRY, propriétaire aux Rosiers, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (84)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Le PARC de VERRYÉ, situé dans la commune de Verryé à 4 kilomètres de Saumur.

Ce parc, de la contenance de 124 hectares 37 ares 26 centiares, est divisé en 17 coupes.

Il est entouré de chemins; son exploitation est très-facile.

Les taillis sont d'une belle venue. Il existe sur cette propriété 19 cents à 2 mille arbres-futaie, d'une valeur de plus de 25,000 francs.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (21)

A VENDRE

Une rente foncière de 75 fr.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (70)

GRAND CHOIX DE DESSINS A BRODER

Rue de la Tonnelle, maison Comte.

Les Dames trouveront à cette adresse un grand choix de DESSINS A BRODER, du genre le plus nouveau. (54)

COMPTOIR VINICOLE ET COLONIAL DE LA GIRONDE

CHOCOLAT DE L'INFANTE

FABRIQUE DE CHOCOLATS ESPAGNOLS

B. DELPUGET et SAZIAS jeune, propriétaires-gérants à Bordeaux.

Ce Chocolat se trouve seulement à Saumur, chez MM. MORIN et MAILLET, négociants-épiciers, rue Beaurepaire, inutile de le demander ailleurs à Saumur; l'excellence de ce produit dispense de tout éloge et de toutes réclames. (694)

EN VENTE, à la Librairie GODFROY, imprimeur, Grand'rue, 4, à Saumur.

DEVOIR ET BONHEUR

Entretiens avec mes jeunes amies

Par M^{lle} D. LESAULNIER, institutrice.

Un gros volume in-2, couverture imprimée, papier fort, glacé

PRIX : franc 75.

A VENDRE

PAR PARTIES,

LA FERME

DE LA

GRANDE-CROIX-DE-LA-VOUTE

Située commune de Saint-Lambert-des-Levées, près Saumur,

Consistant en bâtiments et 26 hectares de terres labourables et prés.

L'adjudication s'en fera le dimanche 24 février 1856, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

On pourra traiter à l'amiable, avant l'adjudication.

S'adresser à M. LEBOL, qui se trouvera tous les samedis, à l'hôtel de Londres, à Saumur, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (85)

A LOUER

1^o UNE MAISON,

Sise Porte-du-Bourg, actuellement occupée par M. Aubry.

2^o UNE AUTRE MAISON,

Joignant la précédente, occupée par les dames Filz de Gerald.

S'adresser à M^{lle} LATRAU, rue du Collège. (86)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude de M^e DION, notaire à Saumur,

Le dimanche 21 février 1856, à midi,

Une MAISON, située à Saumur, rue de la Visitation, n^o 33, composée de deux caves, une boutique, chambre au rez-de-chaussée; deux chambres au premier étage, petit grenier; deux chambres au deuxième étage; vaste grenier, un cabinet au-dessus des caves, cour et jardin; le tout joignant la rue de la Visitation et le jardin de la Cure, au nord Vata et au midi la V^e Blain.

S'adresser, pour traiter, avant l'adjudication, soit à M. BOSSARD, soit à M^e DION, notaire. (47)

A VENDRE

Ensemble ou séparément,

UNE MAISON ET JARDIN,

D'environ 1 hectare 15 ares,

Situés à Saumur, place du Chardonnet, dépendant de la succession de M^{me} V^e Rébelliau.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e BAUDRY, notaire à Varennes.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE PROPRIÉTÉ,

Située commune de Saumur, à un kilomètre de cette ville.

Cette propriété d'un abord facile en toute saison, forme la partie orientale de l'île Dussol;

Elle comprend, outre les bâtiments de ferme, huit hectares d'excellente terre labourable, treize hectares de prairie, pâture et paccage et sept hectare d'oseraie en plein rapport.

Le tout est affilé d'une grande quantité d'arbres de toute sorte.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M. BINEAU, docteur médecin à Saumur; soit à M^e BAUDRY, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER

A terme ou à rente viagère.

A VENDRE

UNE JOLIE MAISON,

En parfait état,

Située au Pont-Fouchard, commune de Baigneux,

Et un CLOS, près ladite maison, contenant deux hectares, dont partie est en jardinage et le surplus en vigne, et dans lequel se trouve une petite maison avec cellier, pressoir, écurie et belle cave voûtée sous tout le bâtiment.

S'adresser, pour traiter, à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur, ou à M^e DUTERME, notaire. (69)

A CEDER

Pour cause de santé,

MAGASIN D'ÉPICERIE ET DE DROGUERIE,

Situé au centre de la ville d'Angers. S'adresser au Bureau du Journal.

Chez MM. MORIN et MAILLET, successeurs de M. Bessou-Morin,

COLLE-POISSON LIQUIDE

Pour la clarification des Vins blancs.

Un franc 50 le litre.

A CÉDER

FABRIQUE DE COULISSES

ET LACETS.

S'adresser à M. BOURNILLET, au Pont-Fouchard, près Saumur. (51)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.

Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

A LOUER

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856, MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan, place de la Bilange, à Saumur.

S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

A LOUER

Pour la Saint-Jean,

Une MAISON, rue de la Petite-Douve, 9, occupée par M. CHALON, marchand de chevaux.

S'adresser à M^{me} CAMAIN, rue Cendrière. (71)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Fu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,